



HAL
open science

Licence professionnelle Suivi administratif et contrôle de gestion des opérations bancaires : back office, middle office

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Suivi administratif et contrôle de gestion des opérations bancaires : back office, middle office. 2013, Université Paris Descartes. hceres-02038197

HAL Id: hceres-02038197

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038197>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Suivi administratif et contrôle de gestion
des opérations bancaires, back office et
middle office

de l'Université Paris Descartes

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris Descartes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Suivi administratif et contrôle de gestion des opérations bancaires, back office et middle office

Dénomination nationale : SP5-Assurance, banque, finance

Demande n° S3LP140006551

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT 143 avenue de Versailles, 75016 Paris et le DIFCAM, 192 rue Lecourbe, 75015 Paris
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Une convention d'accueil d'apprentis et d'enseignements avec l'« Association du Crédit Agricole Mutuel pour la diffusion de la Formation », gestionnaire du CFA DIFCAM *Banque et assurance*.
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

Créée en 2001, cette formation s'adresse à un public en validation des acquis de l'expérience (VAE), formation continue ou par alternance, dans le secteur du suivi administratif et du contrôle de gestion des opérations bancaires. Elle vise deux compétences principales : la compréhension et la gestion des activités des opérations bancaires, la maîtrise des risques et les contrôles liés ; la gestion de la relation-client, la gestion de groupe de projet. Le public est majoritairement en formation par apprentissage. Une autre formation de ce type existe à Lyon avec moins d'étudiants (12 à 15). Des formations connexes existent à Paris (Paris 10, *Gestion d'actifs financiers back et middle office*, Paris 13, *Traitement et contrôle des opérations bancaires en service d'appui technique et commercial au réseau*). La spécialité de cette licence est donc quasi-unique. Cette formation s'intègre dans le bassin d'emploi régional parisien. Par sa convention avec le CFA DIFCAM *Banque et assurance*, elle intègre une forte proportion d'intervenants professionnels dans les cœurs de métiers visés.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation s'adapte aux étudiants en formation par apprentissage, les 450 heures d'enseignement de la licence professionnelle se répartit en 17 semaines de cours et 35 semaines de stage en apprentissage. Le contenu des unités d'enseignements (UE) et leurs enchaînements sont en adéquation avec le diplôme et les objectifs de compétence. Un module de mise à niveau est effectué au début de la formation. Une place importante est donnée à la langue anglaise, tout au long de la formation (cours, rapports, soutenances) et la certification BULATS (*Business Language Testing Service*) est possible. La certification C2I (Informatique) est aussi dispensée ainsi qu'une préparation à la certification AMF (Autorité des Marchés Financiers). L'évaluation des connaissances se fait sous forme de contrôle continu, avec des jurys semestriels, des soutenances et production de projets tuteurés et des stages. L'accueil des personnes à mobilité réduite est effectif dans le bâtiment. L'accès à la formation par des étudiants handicapés a déjà été possible, grâce à un fort investissement de l'équipe pédagogique.

Cette formation est professionnalisante par ses contenus, son articulation et le fort engagement des professionnels dans les cours ou l'accompagnement en apprentissage. Dans l'enquête propre à la formation (90 % taux de réponse), le taux d'insertion professionnelle est de 50 % en moyenne lors du retrait du diplôme, contre 18 % des étudiants en recherche d'emploi au même moment et 33 % en poursuite d'études. Ces chiffres sont sensiblement constants sur les trois dernières années. Dans l'enquête de l'établissement *via* le SOFIP (Service Offre de Formation et Insertion Professionnelle), effectuée en 2012 sur la promotion 2009 (3 ans après le diplôme), le taux d'emploi est de 72 % et le taux de poursuite d'études est de 20 % (60 % taux de réponse). De la présence sur le terrain très importante ainsi que par l'intervention des professionnels dans la formation découle une bonne adéquation emploi/formation, les emplois occupés par les jeunes diplômés sont en majorité de la gestion *back office*.

Des professionnels dont les compétences sont en adéquation avec les objectifs de la formation sont omniprésents. Ils interviennent 359 heures sur les 550 du diplôme (65 %). Ces enseignements ont lieu majoritairement dans l'UE2 *Connaissance du secteur* (52 heures sur 85 prévues dans la maquette) et dans l'UE3 *Connaissance du métier* (255 heures sur 166 prévues). Le dépassement des heures de l'UE3 est dû à la fragmentation des cours, différents professionnels donnant les cours d'une même matière à des groupes différents. Au total, 23 professionnels interviennent, plus généralement responsables de services, d'unités de divisions, ou cadres de différents organismes bancaires. La convention avec le CFA DIFCAM *Banque et assurance* assure également que 44 % des forces d'enseignement soient du ressort du CFA. La moitié des professionnels assurent des tuteurs académiques d'étudiants à travers le projet tuteuré. Ils font partie des membres des jurys pour la soutenance de ces projets tuteurés, et également des jurys pour l'évaluation intermédiaire de mi-parcours et de diplôme. Ils siègent également au Conseil de perfectionnement.

Le pilotage de la formation s'effectue *via* des réunions d'équipe pédagogique qui ont lieu à la même date que les jurys. L'équipe pédagogique est constituée de 40 personnes environ, 75 % de professionnels et 35 % d'universitaires. Elle se réunit lors de l'évaluation intermédiaire et lors du jury final pour l'attribution des diplômes. La formation a mis en place un Conseil de perfectionnement qui se réunit trois fois par an. Il est constitué de la responsable du développement et de la directrice de l'alternance du Conseil Régional d'Ile-de-France, du représentant de l'Académie pour l'alternance, et de responsables de ressources humaines en charge de l'alternance dans les principales entreprises partenaires. Pour ses relations avec l'Université ou d'autres formations, la licence est présente lors des réunions de présentation de l'Université et à travers l'Association Française des Professionnels des Titres (AFTI) avec les autres formations du secteur. L'Université *via* le SOFIP a mis en place des ateliers de préparation à la licence. Les effectifs sont stables (env. 90 étudiants, 85 en alternance et 5 en formation continue). Des étudiants en complément de formation (post-VAE) sont également présents en flux croissant (8 en 2011 puis 19 en 2012). Le taux de réussite est d'environ 97 %. En moyenne, la majorité des étudiants viennent de DUT (40 %) et BTS (40 %), selon les années les L2 représentent 2 à 10 % des effectifs. La VAE représente 20 % en 2012. La majorité des candidats vient d'Ile-de-France et 10 % de l'Université Paris Descartes. La licence ne souhaite pas augmenter ses effectifs (ressources saturées) malgré les 450 dossiers pour l'apprentissage et les 80 dossiers reçus pour la formation continue, et la forte demande des entreprises de former leurs collaborateurs *via* la VAE. Les dossiers (retenus par des critères de notes, classements, commentaires, provenance et compétences) de formation en apprentissage font ensuite l'objet de deux entretiens professionnels (RH et opérationnel). Les dossiers de L2 ou L3 sont généralement sélectionnés.

- Points forts :
 - Le très bon ratio dossiers/effectifs, qui se maintient et montre l'attractivité de la formation.
 - Le très bon engagement des professionnels et le stage de 35 semaines qui appuient l'aspect professionnalisant du diplôme, et l'impact de cette formation dans les milieux socioprofessionnels.
 - L'insertion professionnelle est satisfaisante, et il y a peu de diplômés en recherche d'emploi. Le taux d'embauche à la suite de cette formation et dans les domaines couverts par les enseignements montrent l'adéquation avec le marché de l'emploi.
 - La présence d'un conseil de perfectionnement est un gage de stabilité.
- Points faibles :
 - L'engagement fort des professionnels (près de 65 %) par rapport au personnel statutaire de l'Université peut amener une dérive des enseignements. Ce point n'est pas traité, ni dans les réunions pédagogiques, ni dans les conseils de perfectionnement.
 - Les conclusions et actions liées au Conseil de perfectionnement ne sont pas détaillées. Les réunions pédagogiques ont lieu en même temps que les jurys, ce qui diminue l'encadrement effectif des étudiants qui ne peuvent bénéficier d'avis intermédiaire sur leurs parcours.
 - Le taux de poursuite d'études, même s'il est correct, suscite une interrogation : comme la majorité des étudiants suit cette formation en alternance, on pourrait supposer qu'il existe une volonté par les entreprises de mener leurs étudiants à un diplôme de master dès leur entrée dans la licence. Cela ferait de cette licence une formation tubulaire pour les masters du secteur et nierait le diplôme terminal qu'elle constitue. L'accueil de public à contraintes particulières devrait principalement se reposer sur les services de l'Université.

Recommandations pour l'établissement

Malgré les très bons indicateurs de cette licence, le dossier laisse parfois des zones dans l'ombre qu'il faudrait éclairer. Il faudrait énoncer clairement le rôle et les actions du Conseil de perfectionnement. Il serait intéressant de développer des liens relationnels et formels avec les formations connexes de l'Université ou des formations du bassin. Les poursuites d'études devraient être analysées et leur taux réduit. Un point devrait être également fait sur les raisons pour lesquelles environ 18 % des étudiants, malgré la formation en alternance, ne trouvent pas d'emploi au sortir du diplôme.

Dans l'organisation pédagogique de la formation, une clarification serait souhaitable sur « l'affectation » de chaque intervenant extérieur à un groupe ou plusieurs et pour quels enseignements. Dans l'état on ne peut juger de l'adéquation des groupes de niveaux, de leurs organisations et de leurs impacts sur les étudiants. Il serait nécessaire de donner le degré de participation des étudiants à la formation (modalités du contrôle continu, suivi par l'équipe pédagogique, participation aux conseils, retour sur les enseignements) ainsi que les résultats des différentes certifications.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : B
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement



Licence professionnelle Vague D

Demande : n° S3LP P5 6551

Spécialité : Suivi administratif et contrôle de gestion des opérations bancaires, back office et middle office

Dénomination nationale : SP5-Assurance, banque, finance

Le comité de perfectionnement se saisira des remarques formulées par le comité d'évaluation et mettra en oeuvre les actions nécessaires.